

**Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman
à Wesserling
68470 HUSSEREN - WESSERLING**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
VALLEE DE SAINT-AMARIN
70 rue Charles de Gaulle
68550 SAINT-AMARIN**

**C.C.T.P.
Lot N°07 MENUISERIE BOIS**

ARCHITECTE
STEPHANE HERRGOTT
9 quai de Rotterdam
68110 ILLZACH
Tel : 03 89 42 43 79
Email : contact@herrgott.archi



ECONOMISTE
CEREC
6A rue des Pommiers
68700 UFFHOLTZ
Tel : 03.89.57.31.85 Portable : 06.72.75.65.40
Email : cerec.sarl@free.fr



C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling
68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°07 MENUISERIE BOIS

Sommaire

07.0 GENERALITES	3
07.0.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX	3
07.0.2 NORMES ET TEXTES REGLEMENTAIRES	4
07.0.3 PRESCRIPTIONS GENERALES	4
07.1 MENUISERIE INTERIEURE	5
07.1.1 PORTES INTERIEURES	5
07.1.1.1 Bloc-porte isoplane à âme alvéolaire sur huisserie	7
07.1.1.2 Bloc-porte PF/CF 1/2 heure sur bati bois (EI30)	7

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°07 MENUISERIE BOIS

07.0 GENERALITES

07.0.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX

07.0.1.1 **Objet du présent C.C.T.P.**

Le présent CCTP a pour objet les travaux au forfait concernant la Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING , pour le compte de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN 70 rue Charles de Gaulle 68550 SAINT-AMARIN, et faisant l'objet du présent lot.

07.0.1.2 **Travaux compris au présent lot :**

Tous les travaux de menuiserie interieure

Il appartient à l'entreprise avant remise de son offre :

- d'effectuer une reconnaissance des lieux.

- de prendre connaissance de la totalité du projet, pièces écrites et documents graphiques, le dossier tous corps d'état peut être consulté sur demande formulée au Maître d'Oeuvre.

- d'étudier et de vérifier sous sa propre responsabilité l'ensemble des prestations définies dans les pièces écrites et les documents graphiques ainsi que toutes les sujétions d'exécution en découlant.

L'entreprise devra tous les travaux et fournitures nécessaires au parfait et complet achèvement des ouvrages, même ceux non explicitement décrits au présent c.c.t.p. mais reconnus nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage dans les limites de ce lot.

Elle est tenue de signaler, au plus tard dix jours avant la date prévue pour la remise des offres, toute erreur ou omission relevée dans le projet.

Compte-tenu des éléments qui précèdent, l'entrepreneur étant supposé, par le seul fait d'avoir remis son offre, avoir rempli ses obligations, il ne pourra arguer d'aucune difficulté non appréciée ou quantité sous-estimée pour demander un supplément de prix.

07.0.1.3 **Prises - scellements - pose et réglage**

Les réservations, prises et scellements sont à la charge de l'entreprise du présent lot.

Les scellements seront faits au mortier de ciment à l'exclusion du ciment prompt.

Toutes précautions nécessaires à la pose et au calage devront être prises pour assurer un aplomb, un alignement et un niveau corrects.

07.0.1.4 **Plans**

L'entrepreneur soumettra avant tout commencement d'exécution les plans de détail de tous ses ouvrages pour approbation au Maître d'Oeuvre et au Bureau de Contrôle.

07.0.1.5 **PPSPS**

Les entreprises devront, avant démarrage du chantier, diffuser leur PPSPS. Aucune intervention ne sera possible sans la diffusion de ce document.

Les entreprises resteront contractuellement responsables de tout retard d'intervention sur chantier, suite à la non diffusion dans les délais de leur PPSPS

07.0.1.6 **Dossier des Ouvrages Exécutés**

L'entreprise devra, à l'avancement de ses travaux, assurer la tenue à jour de ses plans d'exécution.

Elle devra fournir en fin de travaux, les éléments de récolement (plans et schémas, fiches techniques des produits mis en œuvre, notes de calcul, ...) de tous les ouvrages exécutés.

L'entreprise aura à sa charge l'établissement des DOE comprenant :

- Liste du matériel, nom et adresse des fournisseurs, référence, implantation.

- Liste des pièces de rechange.

- Liste des opérations de maintenance et calendrier d'entretien.

- Fiches techniques du matériel.

- Plans d'exécution (TQC).

- Cahier de recette et PV essais et réglages.

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°07 MENUISERIE BOIS

...Suite de "07.0.1 6 Dossier des Ouvrages Exécutés..."

Ce document sera transmis à la réception des travaux au Maître d'œuvre et au Maître d'Ouvrage en 1 exemplaire pour VISA et remarques éventuelles. Puis, après mise à jour dans un délai de 15 jours maximum, il sera transmis au Maître d'Ouvrage en 1 exemplaire et au Maître d'Ouvrage en 4 exemplaires

07.0.2 NORMES ET TEXTES REGLEMENTAIRES

07.0.2 1 Normes et textes réglementaires à observer

Les travaux seront exécutés en conformité avec les documents officiels constituant le Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de travaux, ainsi que les normes, les D.T.U. et NF-DTU, C.C.S, les AT, les Certificats de Conformités, les DTA, le marquage CE et les Eurocodes en vigueur, et notamment la Nouvelle Réglementation Acoustique.

07.0.3 PRESCRIPTIONS GENERALES

07.0.3 1 Prescriptions pour les matériaux

- Essence :

Les bois employés pour les menuiseries intérieures seront choisis parmi les résineux suivants : sapin épicéa mélèze classement suivant les normes N.F. 51.150 essence et qualité parmi les feuillus durs coloniaux.

- Traitement :

Tous les bois seront traités fongicides, insecticides par trempage ou pulvérisation.

Le nom commercial du produit de traitement sera à indiquer au peintre afin de prévoir les peintures d'impression compatibles avec le produit de traitement.

- Taux d'humidité :

Les ouvrages de menuiseries intérieures présenteront un taux d'humidité compris entre 9 et 12, rétractabilité conforme à la norme NFB 51.006, et pour les menuiseries extérieures le taux d'humidité pourra être compris entre 13 et 17 %.

- Contreplaqués et panneaux de particules :

Tous les panneaux contreplaqués et particules employés conformes aux normes NFB 51.120 et suivantes pour les panneaux de particules et NFB 51.32 et suivantes pour les contreplaqués.

- Impression des bois :

Toutes les menuiseries intérieures et extérieures bois recevront obligatoirement avant pose une couche d'impression sur la totalité de leurs faces, couche due par l'entreprise du lot PEINTURE. En aucun cas les ouvrages ne devront recevoir de couche d'impression avant d'avoir été acceptés par le Maître d'œuvre.

- Quincaillerie :

Tous les éléments de quincaillerie et serrurerie devront être conformes aux spécifications de la norme NFP 26. Les serrures seront de 1ère qualité et de marque S.N.F.Q. ou N.F.S.N.F.Q. Les types de ferrage sont fournis à titre indicatif pour chaque article.

- Echantillons :

Des échantillons de toutes les quincailleries mentionnées au C.C.T.P., seront présentés au choix du concepteur dès le début des travaux.

07.0.3 2 Pose des menuiseries

En attendant leur mise en place, les menuiseries seront entreposées à l'abri de l'humidité et dans des conditions telles que la qualité des fournitures ne risque pas d'en être altérée.

Les menuiseries seront posées avec la plus grande précision et en aplomb parfait à leurs emplacements définis par les documents contractuels ou par les ordres du Maître d'Ouvrage.

Elles seront fixées avec soin, de manière à ne pouvoir se déplacer pendant l'exécution des scellements, lesquels, y compris les raccords, sont à la charge de l'Entreprise adjudicataire du présent lot.

Les cales et les étrépillons provisoires nécessaires seront placés par l'adjudicataire de façon à empêcher toute déformation des menuiseries durant l'exécution des travaux relatifs aux autres corps d'état.

Les angles vifs de toutes les parties susceptibles d'être détériorées pendant l'exécution des travaux, seront protégés au moyen de tout dispositif de protection au choix de l'Entrepreneur. Ce dispositif sera laissé en place pendant la durée des travaux autant de temps que le Maître d'Ouvrage l'exigera.

L'Entrepreneur devra toujours vérifier sur place les mesures des ouvrages qui lui seront commandés, de manière qu'ils s'ajustent convenablement aux emplacements où ils doivent être posés, et principalement avec l'isolation par l'intérieur. Les ouvrages qui ne s'ajusteront pas parfaitement seront refusés, sans que l'Entrepreneur puisse réclamer dans la

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°07 MENUISERIE BOIS

...Suite de "07.0.3 2 Pose des menuiseries..."

mesure où les menuiseries auront été commandées avant l'achèvement des maçonneries qui doivent les recevoir. Sauf spécifications contraires, la fourniture et la pose des ferrures (quincaillerie comprise) des menuiseries neuves, seront toujours dues par l'Entrepreneur du présent lot qui sera ainsi responsable du bon fonctionnement de la totalité de l'ouvrage pendant le délai de garantie.

TOUTES LES PIÈCES QUI DOIVENT RESTER EN CONTACT AVEC LES MAÇONNERIES SERONT TRAITÉES AVANT POSE AU MOYEN D'UN PRODUIT D'IMPREGNATION FONGICIDE ET HYDROFUGE A BASE DE NAPHTOL ET DE PHENOL NITRE, et avec interposition d'un joint contre la maçonnerie en accord avec le Bureau de Contrôle.

L'Entrepreneur devra, pendant le délai de garantie, l'entretien à ses frais des ouvrages exécutés. Il sera tenu de réparer tous les ouvrages dont le collage serait défectueux ou dont les joints non collés seraient ouverts de plus de 1.5 mm de remplacer tout ou partie des pièces mobiles dont le jeu entre elles ou avec les parties fixes aurait atteint pendant le délai de garantie plus de 2 mm pour le chêne ou bois exotique, et 3 mm pour le sapin.

Les obligations de l'Entrepreneur comprennent outre les remplacements et réparations, tous les frais de dépose, transport, pose ou repose nécessaires, ainsi que les frais entraînés afférents à d'autres corps d'état.

L'entretien comprend, en outre, le jeu à donner aux parties mobiles, le remplacement ou le redressement des parties gauchies ou désajustées, le remplacement des ferrures et des pièces de quincaillerie fournies par l'Entrepreneur, et dont le fonctionnement serait reconnu défectueux à l'usage, ainsi que la réfection des peintures endommagées par ces travaux.

Il devra assurer la parfaite étanchéité de ses menuiseries en relation avec le Maçon, le Vitrier : pose de joints, calfeutrements, etc...

07.0.3 3 **Gravois - Nettoyage**

Tous les déblais, déchets et gravois provenant des travaux du présent lot sont évacués aux décharges publiques par le titulaire du présent lot.

Il est rappelé à l'entrepreneur de veiller à ce qu'aucun dégât ou salissure quelconque ne soit fait aux ouvrages des autres corporations.

07.0.3 4 **Sécurité de chantier**

Les protections nécessaires destinées à assurer la sécurité du personnel, suivant la législation en vigueur, sont à la charge du présent lot et comprises dans son prix.

07.0.3 5 **Procès verbaux d'essais de résistance au feu**

Pour les différentes catégories de portes à degré CF ou PF requis, l'entrepreneur fournira avant pose, pour approbation et en fin de travaux pour les dossiers de conformité et recollement, les procès verbaux d'essais au feu attestant que les exigences contractuelles en la matière sont satisfaisantes.

07.0.3 6 **Cotes**

Les dimensions des baies indiquées dans le présent document sont des dimensions nominales

07.1 **MENUISERIE INTERIEURE**

07.1.1 **PORTES INTERIEURES**

Comprenant prestations prévues suivantes :

- réception des ouvertures avec PV ; dimensionnement des profils ;
- fourniture et pose des différents éléments ;
- façons diverses : coupes, ajustages, etc. ; encastrements, lardages, entailles ; percements et lumières ; assemblages collés et chevillés en bois dur ;
- scellement des cadres périphériques sur ouvrages adjacents : fixations par vis et pattes à scellements ou taquets bois, au droit de chaque paumelle ou tous les 0.50 m sur traverse haute ; bourrage au pourtour des cadres, au plâtre ou au mortier ; raccords ;
- ferrements divers et visserie inoxydables ; traitement insecticide, fongicide et hydrofuge des bois ; protection anticorrosive des accessoires en acier ;
- protection au feu des serrures et quincailleries (plaques incombustibles, etc.) ;
- réglage des ouvrants (jeux périphériques 3mm maxi ; jeu de ventilation en pied) ; révision des pièces mobiles en fin de chantier ;

Caractéristiques communes

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°07 MENUISERIE BOIS

cadres et ensembles bois (huisseries bâtis ossatures et habillages complémentaires) : montants et traverses d'huisseries, de bâtis et d'ossatures périphériques et intermédiaires, cadre en bois type EPICEA, formant joint creux, d'épaisseur équivalent à la cloison, faisant l'objet d'une certification du CTB ; comprenant : feuillures d'appliques et de battement ; fourrures de calage ; trous de gâche avec carter, sur montant et traverse haute ; gorge périphérique de feuillures, avec joint filant Néoprène ; surlargeur du cadre en traverse haute pour encastrement ferme porte.

Portes comprenant :

- joints phoniques
- butoirs alu à tampon Nylon, pour chaque vantail, avec fixation résistante,
- ferrement par 3 ou 4 paumelles (sur indication)
- serrure à mortaiser pêne dormant et 1/2 tour
- béquilles doubles avec plaques de propreté

Nota :

- tous les portes qui devront présenter avec leur huisserie un affaiblissement acoustique et/ou une résistance au feu, seront marqués sur le chant des vantaux, côté paumelles (gravure). Ils devront comporter tous les accessoires et les joints isophoniques ou feu nécessaires, conformément à leur P.V. d'essais ;
 - l'ensemble des portes de distribution intérieure seront conformes aux Normes NF P 23 et porteront le Label N.F.CTB-A
- Cylindres :
- comprenant :
- **cylindre de sécurité à bouton moleté** interchangeable, profil Européen (minimum 10 goupilles sur 2 rangées) ; débrayable ; à clés réversibles épaisses de haute résistance et carte personnelle garantissant l'obtention de clés originales ; procédé protégé au minimum 10 ans
 - fourniture aux autres lots de cylindre sur organigramme (portes métalliques, portails et portillons, etc.)

1- Pré-cadre en bois:

- pré-cadre en bois massif, essence local, composé de montants et linteau section 20/80 mm- 20/180 selon la localisation et les détails de l'architecte. pour les portes sans degré feu et de section renforcée si nécessaire pour obtenir le degré feu exigé. Le degré feu pour chaque porte sera précisé dans le CCTP
- pose et fixation dans cloisons et murs en béton et/ou cloisons sèches, selon la localisation, par vis et chevilles adaptées aux support.
- calfeutrement soigné avec les cloisons.
- pose à l'axe de la cloison de manière à créer un joint creux périphérique continu et sur les deux faces de la porte.
- finition: lasure en atelier, deux couches minimum. couleur au choix de l'architecte, sauf indication contraire de l'architecte.
- mastic souple

2- Encadrement :

- encadrement bois en linteau, ébrasement en bois lasuré. Lasure opaque en usine sur toutes les faces apparentes..

Essence :

> épicéa

Pose sur pré-cadre ci-avant

* Portes dans cloison plâtre

* Portes dans murs béton

angles extérieurs chanfreinés

- joint isophonique périphérique
- application de joints acrylique entre cadre et cloisons
- finition par lasure opaque en usine,
- teinte aux choix de l'architecte assemblages par rainures-languettes et collage

3- Battants:

- Portes pleines: vantail isoplan à âme pleine à parement épicéa, à chants droits arasant avec dormant,
- traitement des chants de porte: lasure colorée opaque, teinte au choix de l'architecte
- fabrication des portes à exigences feu selon la réglementation en vigueur
- fabrication des portes à exigence acoustique suivant localisation
- Portes vitrées :remplissage avec un vitrage feuilleté monté sur pareclose démontable à parement épicée
- ajustage et recoupe en partie basse après pose des revêtements de sol
- coupe, ajustage, calage, fixation au support et toutes sujétions d'exécution

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°07 MENUISERIE BOIS

4- Ferrage :

- entaillage et pose des 4 paumelles à tête plates en aluminium:Paumelle renforcée- Noeud plat. -Bouchon inox. -Axe inox.- Bague inox.
- 1 serrure à mortaiser avec pènes 1/2 tour et dormant métalliques
- verrou condamnation/décondamnation à voyant pour portes de WC.
- 1 béquille double à montage libre sur rosace et rosace de fonction sous construction synthétique avec ressort de rappel et plot de 7 mm. Fixation traversante pour portes de 38 à 43 mm. Rosace carrée ou ronde au choix de l'architecte.
- 1 butoir de porte en aluminium, à fixer au sol ou au mur (selon les indications de l'architecte) et difficilement démontable pour lieux publics

Nota :

- les dimensions indiquées aux positions ci-après sont les dimensions des ouvrants

5- Equipements :

- 1 béquille double sur rosace ronde,et rosace d'entrée de cylindre européen en acier inoxydable
- paumelles renforcées laquées en aluminium à bille réglables en hauteur
- 1 cylindre européen à la charge du présent lot
- 1 ferme-porte hydraulique anti-vandalisme conforme à la norme EN 1154, avec frein à l'ouverture progressif indéréglaible et bras anti-vandalisme à force variable 4/3 EN encastré .
- molettes
- béquille double
- acier inoxydable qualité AISI 304
- carré de 7 mm et vis traversasse
- rosace ronde diamètre 53 mm (pour serrure axe à 50 mm) épaisseur 6 mm à arêtes vives
- sous-rosace en acier inoxydable avec ressort de rappel renforcé
- béquille de section ovale 16 x 22 mm incliné à 45° décliné

Compris dans le prix du châssis la fourniture et la pose de marquage sur vitrage conformément aux recommandations du DTU notamment du DTU 39 P5.

- Bandes adhésives sur les vitrages
 - Réalisation de 3 bandes de 5 cm ht, sur le vitrage entre 110 et 160 cm ht.
 - Bandes adhésives avec marquage, teinte dépoli
- Toutes sujétions

07.1.1.1 **Bloc-porte isoplane à âme alvéolaire sur huisserie**

Fourniture et pose de bloc-porte à âme alvéolaire et huisserie, comprenant :

- chambranle et contrechambranle en Médium,
- porte isoplane parements prépeints, à âme alvéolaire, épaisseur 40mm
- butoir de porte Ferrage par :
- Happes scellées ou équerres de fixation
- paumelles de 140 à bague laiton
- 1 serrure à mortaiser type bec de cane et pêne 1/2 tour
- garniture laitonée

07.1.1.1.1 ***Dimensions 0.83 x 2.04 ht***

Localisation :

- accès wc et urinoirs

07.1.1.1.2 ***Dimensions 0.93 x 2.04 ht***

Localisation :

- accès WC PMR et douche

07.1.1.1.3 ***P.V. sur article précédent pour serrure bec de cane à condamnation***

avec verrou de décondamnation à l'extérieur

07.1.1.2 **Bloc-porte PF/CF 1/2 heure sur bati bois (EI30)**

Section dormants suivant dimensions et degré feu.

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling
68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°07 MENUISERIE BOIS

07.1.1.2.1 **Dimensions 0.83 x 2.04 ht**

Localisation :

- local méngae

07.1.1.2.2 **Dimensions 0.93 x 2.04 ht**

Localisation :

- accès sanitaires

07.1.1.2.3 **Dimensions 2 x 0.93 x 2.04 ht**

Localisation :

- accès LOT 05 depuis couloir commun